

# Les langues dans le système éducatif en France : contexte européen et processus d'internationalisation

Martine Derivry-Plard

# Les langues dans le système éducatif en France : contexte européen et processus d'internationalisation

## ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Contextes macro et enseignement des langues
- ✓ Le champ de recherche en langues
- ✓ Contexte européen et CECRL : outil politique et didactique
- ✓ Les enjeux du système éducatif en langues : français et autres langues
  - dans le primaire
  - dans le secondaire
  - dans le supérieur

## ANALYSE GLOBALE CRITIQUE

# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Contextes macro et enseignement des langues

# Qu'est-ce que l'**International**?

Inter = entre

Pays / nations / territoires / Communautés de pratiques



Processus de **mondialisation** – système monde mû par l'inter-dépendance des économies, des marchés, des produits : les langues, les systèmes éducatifs vus comme des produits sur un marché mondial



Inter = entre des milieux formels et informels (école vs famille)

Inter = un lien entre des fonctions ou des individus ?

**Inter** et **intra personnel**, **Inter** et **intra subjectif** dans la relation au sein de la communication quelle que soit la langue utilisée

# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Le champ de recherche en langues

# Enseignement des langues d'hier à aujourd'hui ?

## AVANT

Monde **peu connecté**

Rencontrer les autres,  
d'autres pays par les  
voyages, les livres

Mobilité physique  
(entrante et sortante)

## MAINTENANT

Monde **hyper connecté**

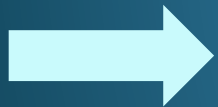
Rencontrer les autres par les échanges  
en ligne (télécollaboration),  
multiplicité des contacts interculturels

De meilleures préparations aux  
mobilités réelles entrantes et  
sortantes ou « virtuelles », en ligne en  
plus des livres, des textes sur la Toile

Un champ de recherche foisonnant élargissant la réflexion de la didactique d'une langue à **la didactique des langues** :



le fait « enseigner/apprendre une langue » en couplant cette réalité, la portée se trouve élargit du domaine formel, école-éducation-formation, au domaine informel, environnement familial, social et amical



En France, le FLE et le FLM et les didactiques d'une langue étrangère construisent le champ de la didactique des langues et des cultures (contre la linguistique appliquée)



Au niveau de la recherche internationale, avec la dominance anglophone, l'Applied Linguistics s'est élargi peu à peu par rapport aux disciplines de départ : la psycholinguistique, la linguistique générale, la recherche en SLA

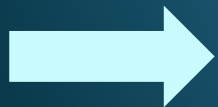
# La didactique des langues et des cultures / Applied linguistics :



Le fait « enseigner/apprendre une langue »  
en milieu formel et informel



Les politiques linguistiques, les politiques linguistiques d'éducation, la sociolinguistique, les représentations et les idéologies de langues selon les marchés linguistiques, les systèmes éducatifs, les locuteurs et leurs environnements, les motivations langagières vont être tout autant convoqués que la psycholinguistique, la cognition langagière, les processus d'apprentissage/acquisition, la linguistique générale et la linguistique d'une langue



Didactique du plurilinguisme  
et du pluriculturalisme

Translanguaging



# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ **Contexte européen et CECRL :**  
**outil politique et didactique**

Un changement de paradigme dans les années 90 au niveau de la recherche en langues, accompagné dans une certaine mesure par la problématique de la construction européenne



CECRL avec la notion de **compétence plurilingue et pluriculturelle**  
(2001)



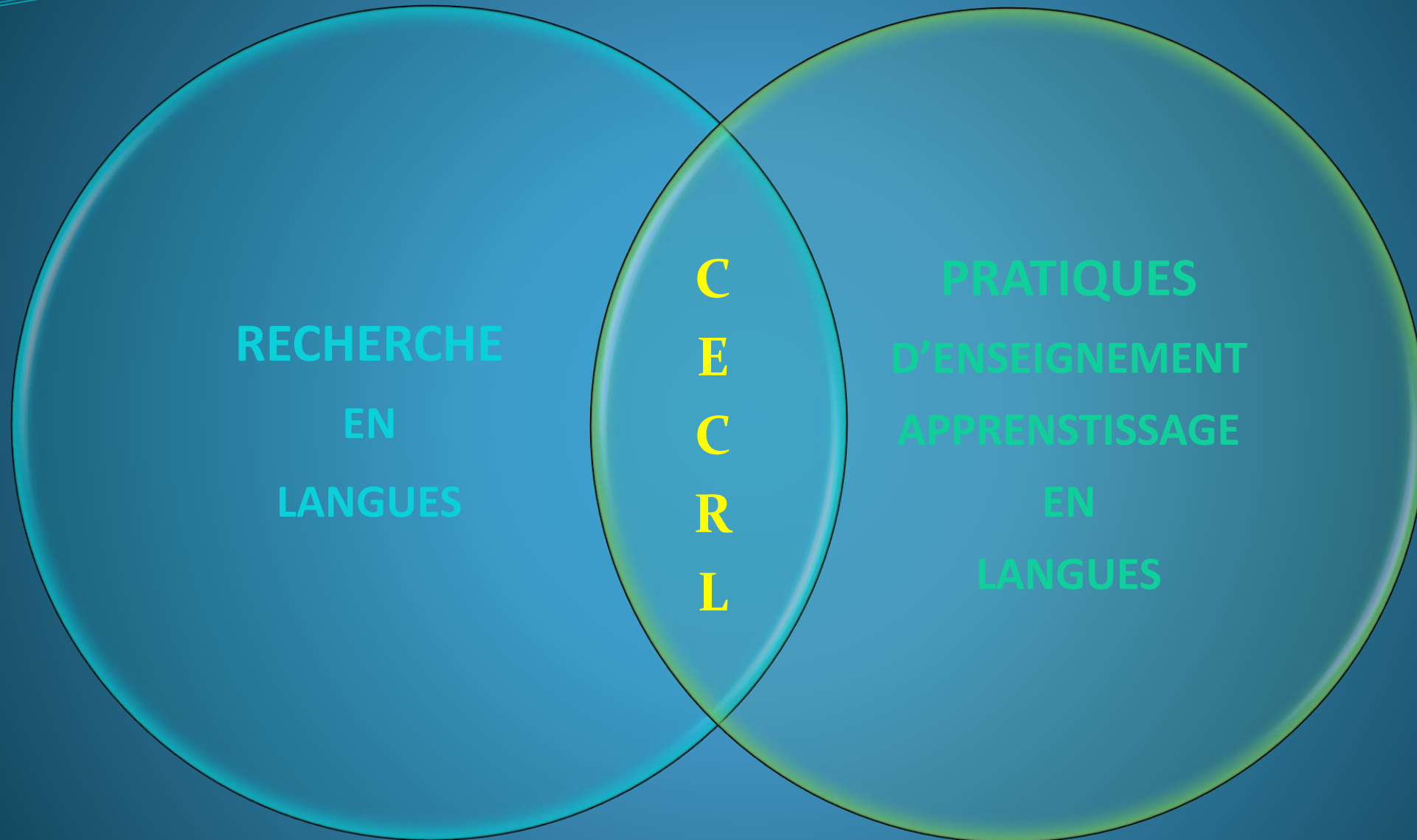
**Translanguaging/translangagier**  
(2013)

PARADIGME MONOLINGUE/MONOCULTUREL



**PARADIGME PLURILINGUE /CULTUREL**

# Contexte européen



# UE : 6 pays en 1957 et 27 en 2023



## 27 pays et 24 langues officielles

- 1958: allemand, français, italien et néerlandais
  - 1973: danois et anglais
  - 1981: grec
  - 1986: espagnol et portugais
  - 1995: finnois et suédois
  - 2004: estonien, hongrois, letton, lituanien, maltais, polonais, slovaque, slovène et tchèque
  - 2007: bulgare, irlandais et roumain
  - 2013: croate
- 
- Brexit avec le référendum de 2016 et retrait du RU le 1<sup>er</sup> février 2020
  - 7 septembre 2023: ré-intégration du R-U pour les programmes scientifiques Horizon Europe et Copernicus.

# Politiques linguistiques éducatives en Europe ? (CECRL 2001 et 2018)



Brussels, Belgium



2013-2015



2016-2019

Budget UE en €  
**168 Milliards**

**France: 450  
Milliards**

**Allemagne : 1 600  
Milliards**

**Serbie : 10  
Milliards \$**

**Roumanie : 118  
Milliards**

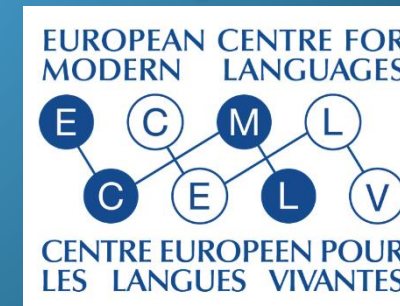
**Albanie : ?**

Erasmus +  
Programmes  
**26 Milliards**



Budget  
**650 Millions**

Strasbourg, France



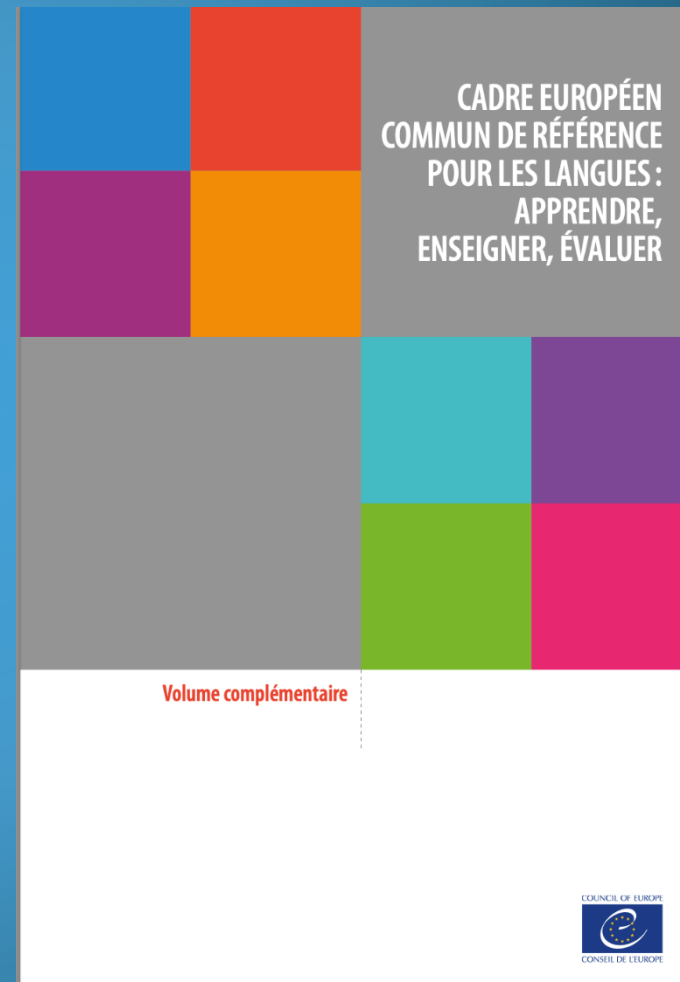
Graz - Austria

La  
Russie a  
été  
membre  
du COE  
de 1996  
à 2022

# Documents structurant les politiques linguistiques éducatives en Europe



2001

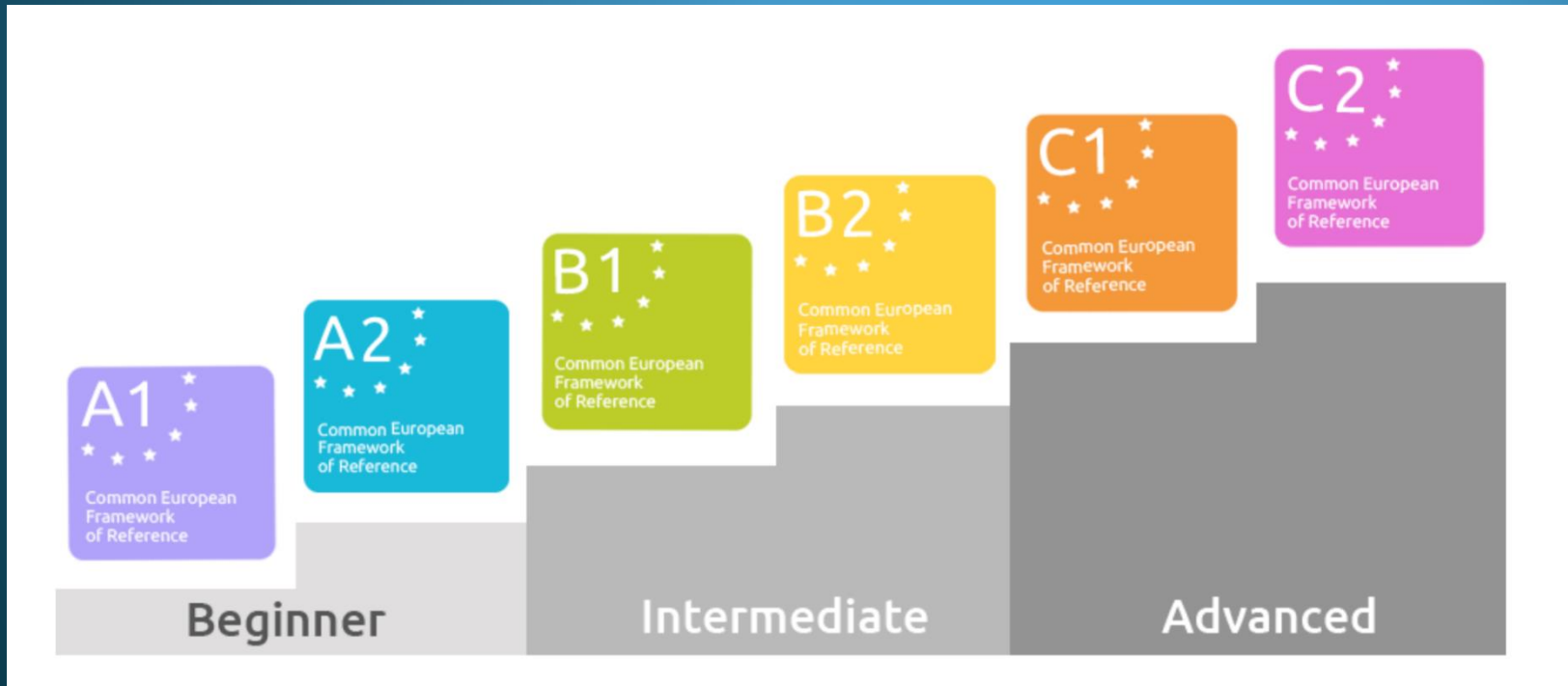


2021



## Le Cadre Commun de Référence pour les Langues – CECRL

Un outil de politique linguistique ciblant directement l'enseignement des langues : les niveaux de compétence se sont généralisés dans toute l'Europe et au-delà – Des grilles de compétences structurant les programmes, les curricula en langues, les manuels, les tests (TOEIC, TOEFL, IELTS, DELF, DALF, TCF etc se réfèrent au Cadre)



# Compétences langagières : savoir-faire de **communication**

*interaction*

**Ecouter**  
**Compréhension**  
**orale**

**Parler**  
**Expression**  
**orale**



**Capacités orales**

**Lire**  
**Compréhension**  
**Ecrite**

**Écrire**  
**Expression**  
**Écrite**



**Capacités écrites**



**Capacités de réception**



**Capacités de production**

*interaction*

Le **CECRL** inscrit une révolution conceptuelle en didactique des langues pour les langues « vivantes » ou « régionales ».

L'objectif de l'enseignement/apprentissage des langues n'est plus uniquement la connaissance de la langue, de sa **structure linguistique**, mais la **communication pratique**.

Après les **méthodes** en langues, le CECRL inscrit la notion d' **approches** : **approche communicative** et **l'approche actionnelle**.

Il s'agit de faire avec la langue

Austin, J . L ( 1991). Quand dire c'est faire, Paris, Points Essais.

# Les langues dans le système éducatif en France

## Deux enjeux contextuels majeurs

- Construction européenne : *L'union dans la diversité*
- Mondialisation/ internationalisation



## Des enjeux intra-contextuels majeurs

- Article 2 de la Constitution : Le français est la langue de la république
- La DGLFLF : 75 langues, régionales, territoriales et d'immigration
- Le français langue d'instruction pour la scolarisation obligatoire (3 ans à 16 ans)

# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Les enjeux du système éducatif en langues : français et autres langues dans le primaire

# Les langues dans le système éducatif en France : Le français en primaire (maternelle et école élémentaire)

## Maternelle

- Cycle 1 = PS -MS-GS

## Elémentaire

- Cycle 2 = CP, CE1, CE2
- Cycle 3 = CMI, CM2 et 6<sup>ème</sup> (entrée au collège)



Des évaluations nationales en français et en mathématiques

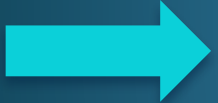
En CP, CE1, CM1 et 6<sup>ème</sup>

## Référence :

*Document de travail - série études n°2023-05, n°2023-06, n°2023-07, novembre 2023, DEPP.*

## Les dimensions évaluées dans le primaire en français, langue de scolarisation

- **CP-CE1** : langage oral, CO, CE, lire à haute voix, oral/écrit
- **CM1** : langage oral, CO, CE, lire à haute voix, oral/écrit, le lexique, la phrase simple, l'orthographe grammaticale de base
- **6ème** : CO, CE-texte littéraire/documentaire, Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)



Les compétences évaluées sont principalement la CO et la CE et l'étude de la langue (lexique, grammaire, orthographe)

Les compétences d'expression orale et **d'expression écrite** ne sont guères comprises dans les évaluations nationales.



**DIDAFE** ouvrirait un point d'ombre sur les compétences de l'écrit (CE et EE)

# Les langues dans le système éducatif en France : les langues vivantes étrangères (LVE et régionales) dans le primaire

- Cycle 1 : Eveil aux langues
- Cycle 2 : Apprentissage d'une LV1 ou Régionale – A1 à l'oral – 1h30 par semaine  
Comprendre l'oral, S'exprimer oralement en continu, Prendre part à une conversation, Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale
- Cycle 3 : A1 dans toutes les compétences à l'entrée en 6<sup>ème</sup> – 1h30 par semaine  
Écouter et Comprendre, Lire et comprendre, Parler en continu, **Écrire**, Réagir et dialoguer, Découvrir des aspects culturels



Les compétences évaluées sont principalement la CO, l'EO, l'interaction et quelques aspects culturels. L'écrit est introduit en cycle 3.

## Les langues dans le système éducatif en France : parcours spécifiques entre le primaire et le secondaire

- Les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) sont désormais des enseignements internationaux de langues étrangères (Eile), facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les proposant à partir de la classe de CE1, à raison d'1 heure 30 chaque semaine, en plus des 24 heures hebdomadaires. Les compétences acquises par les élèves seront systématiquement évaluées. L'enseignement est assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et parlant parfaitement le français. L'attention portée à la qualité des enseignements est renforcée. S'ils le souhaitent, les élèves ont la possibilité d'approfondir leur apprentissage de ces langues au collège dans le cadre des enseignements de langues vivantes de droit commun.

## Les langues dans le système éducatif en France : parcours spécifiques entre le primaire et le secondaire

- À l'intérieur du cadre défini par les orientations nationales, l'accueil des élèves allophones arrivants doit, en priorité, être assuré par les écoles, les établissements et les centres d'information et d'orientation. Afin de permettre une meilleure visibilité de l'ensemble de l'organisation, une dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques de scolarisation des élèves allophones arrivants est adoptée : « **unité pédagogique pour élèves allophones arrivants** », « **UPE2A** ».

**Dans le premier degré** : enseignement intensif du français d'une durée hebdomadaire de 9 heures minimum

**Dans le second degré** : 12 heures minimum avec des temps de fréquentation de la classe ordinaire où l'élève est inscrit ; l'enseignement de deux disciplines autres que le français (les mathématiques et une langue vivante étrangère de préférence)

# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Les enjeux du système éducatif en langues : Les langues autres que le français dans le secondaire

## Au **collège** pour les langues autres que le français : les LVE, langues régionales, langues classiques

**En 6<sup>ème</sup>** : poursuite avec continuité ou non de l'apprentissage de la LVE ou régionale commencé à l'école élémentaire

**En 5<sup>ème</sup>** : Introduction de la 2<sup>ème</sup> LVE ou langue régionale + 2 heures hebdomadaires  
Possibilité du latin ou du grec + 1h, puis en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jusqu'à 3h par semaine.

**Plusieurs dispositifs** pour renforcer l'apprentissage de l'anglais et des autres langues vivantes :

- les classes bilingues (anglais + LVE) + 6 heures par semaine
- l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en LVE, et plus particulièrement en anglais.
- Effort spécifique pour l'Allemand LV2

**OBJECTIFS** : A2 en fin de 3<sup>ème</sup> avec le test Ev@lang collège en anglais (CO, CE, plus structure de la langue (grammaire et lexique)).



**Des dispositifs variables selon les établissements et les régions académiques**

# Au **Lycée** pour les autres langues que le français

L'oral est privilégié et intégré pour les LG et technologiques, et mise en place de groupes de compétences

**BAC : CO, EO, une épreuve écrite**

Avec une offre conséquente : 30 langues LVE et R proposées en LV1, LV2, LV3 et 50 langues LVE et R en épreuves facultatives

## **OBJECTIFS :**

Niveau B1 en fin de scolarité obligatoire à 16 ans

Niveau B2 en fin du secondaire - Bac

L'enseignement de deux langues vivantes obligatoires est en cours de généralisation dans toutes les voies générales et technologiques.

Trois langues vivantes peuvent être étudiées, de la classe de seconde au cycle terminal des voies générales, ainsi que dans certaines voies technologiques.

**Lycée professionnel** : 2 LV2 uniquement pour certains Bac Pro

Partenariat ou jumelage de chaque établissement avec un établissement étranger.



Une offre en langues différenciée selon les lycées au profit des lycées généraux mieux dotés

# Au: **Lycée** pour les autres langues que le français : les LVE et langues régionales

## Parcours spécifiques

**Les sections européennes ou de langues orientales** offrent un enseignement disciplinaire en langue étrangère (histoire et géographie, mathématiques...) sur une partie de l'horaire de cette discipline.

**Les sections binationales** visent, par un cursus spécifique, l'obtention de deux diplômes de fin d'études secondaire : le baccalauréat français et son équivalent national dans le pays concerné par la langue de la section (allemand, italien, espagnol).

**Des sections de langues et cultures méditerranéennes sont expérimentées dans plusieurs académies.** Elles proposent un enseignement conjoint de la langue arabe et des langues et cultures de l'Antiquité (latin et grec). Ces sections doivent permettre aux élèves de découvrir la richesse des travaux et des projets scientifiques et culturels du bassin méditerranéen (archéologie, muséographie, agronomie, etc).

**Des stages gratuits d'anglais** peuvent être proposés aux élèves volontaires pendant les vacances scolaires.

# Au **Lycée** pour les autres langues que le français

## Efforts spécifiques

- **Près de 4 500 assistants de langue** venant de 66 pays étrangers
- **Ciné lycée** propose 1000 films du patrimoine mondial en version originale dans tous les lycées
- **Visioconférences** dans les écoles pour favoriser le contact avec des locuteurs natifs dans l'apprentissage des langues
- **Échanges à distance** avec d'autres établissements européens : programme européen "eTwinning", échanges virtuels entre les sections européennes françaises et des "Specialist Schools" anglais.
- **Mobilité des élèves** avec les programmes communautaires (Comenius et Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle) ou les accords bilatéraux signés avec certains pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, l'Espagne, les États-Unis, etc.
- **Possibilité pour les élèves germanistes de passer l'année de seconde en Allemagne.**

# ÉTAT DES LIEUX : DESCRIPTION

- ✓ Les enjeux du système éducatif en langues : Les langues autres que le français dans le supérieur

## L'enseignement supérieur en France

Obligation d'une LVE (généralement l'anglais) pour valider un Master (BAC + 5 après l'école secondaire et le BAC) – objectif : justifier d'un niveau B2

Explosion du secteur LANSAD (LANgues pour des spécialistes d'autres disciplines) dans le supérieur.

Anglais ou langues de spécialité / Anglais sur Objectifs Spécifique, Anglais pour Objectifs Académiques – FOS - FOU

## L'enseignement supérieur et les langues en Europe

Augmentation des Masters et licences en anglais :

**Allemagne** : 2000 cursus intégrant de l'anglais, dont 190 en bachelor (licence) dispensés entièrement en anglais. Environ 50 % de ces programmes ne font pas payer de frais de scolarité aux étudiants ressortissants européens.

**France** : 1200 formations en anglais dispensées sur le territoire français. On y trouve bon nombre de « grandes écoles » et en particulier des écoles de commerce, mais aussi d'ingénieurs ou encore les IEP (Instituts d'Etudes Politiques). Ces écoles ont une vocation internationale marquée et accueillent souvent de nombreux étudiants étrangers.



## Politiques stratégiques dans l'enseignement supérieur

- **Regroupement des universités en France :**  
4 universités à Bordeaux à l'origine  
2 universités désormais : Université de Bordeaux, Université Bordeaux-Montaigne
- **Regroupement des universités en Europe :** Enlight  
**Partenaires :** Université de Bordeaux, Ghent (Belgique), Göttingen (Allemagne), Tartu (Estonie), Pays Basque (Espagne), Galway (Irlande), Groningen (Pays-Bas), Uppsala (Suède), Comenius Bratislava (Slovenie) and Berne (Suisse).
- **Teachers' Academies : Formation des enseignants européens**



## Politiques de regroupement

- Vont-elles dans le sens de l'unité dans la diversité ?

Ou

- dans le sens d'un néo-monolinguisme avec des formations du supérieur en anglais ?



La diversité nécessiterait des formations bi-plurilingues pour accroître les échanges pluriculturels

# Master en Education et Formation à l'International/International Education and Training

## Deux disciplines:

- Education et Formation
- Didactique des langues et des cultures/Applied Linguistics



Interdisciplinarité entre 2 disciplines selon une perspective plurilingue

Le premier Master bilingue anglais/français en Education en France.

# ANALYSE GLOBALE CRITIQUE

- Une adaptation du CECRL à un contexte français : les 4 compétences langagières plus l'interaction sont plus ou moins intégrées aux programmes et évaluations en français et en langues vivantes étrangères et langues régionales. En effet, pour l'écrit, notamment dans le primaire, il n'est pas toujours précisé s'il s'agit de compréhension écrite ou d'expression écrite. Cela reste indifférencié, on ne sait pas vraiment ce qui est travaillé. De plus l'expression écrite semble moins travaillée que la structure de la langue (grammaire, lexique ...).
- Une organisation tubulaire des langues L1 et L2 qui renforce la didactique d'une langue au lieu de travailler les transversalités et les spécificités : hors le cycle 1 avec l'éveil aux langues, pas de travail sur l'intercompréhension des langues romanes, ni sur les compétences plurilingues et pluriculturelles avancées par le CECRL.
- Pas de travail commun entre la L1 et les L2, d'éducation aux langues, d'intégration didactique.
- Seuls les descripteurs du CECRL ont été intégrés dans l'écriture des programmes en plus des orientations classiques sur la structure d'une langue mais la perspective plurilingue reste absente.

- Une logique actuelle de privilégier l'oral : ?

Aux débuts des apprentissages, en cycle 1, l'oral est privilégié en L1 et en autres langues (éveil aux langues) mais dès le cycle 2, l'apprentissage formel semble se décaler entre L1 et L2, la littératie est reportée en L2 en cycle 3, ce qui va accentuer structurellement les écarts entre L1 et L2 qui sont « naturellement » à l'œuvre et préexistants.



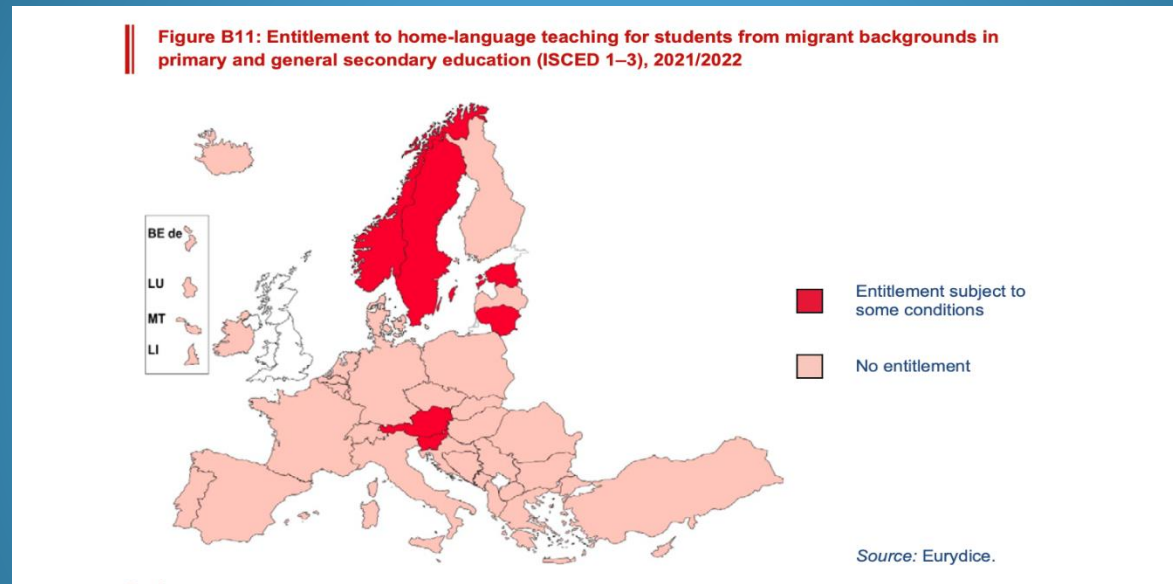
Les transversalités en littératies ne sont pas travaillées ensemble mais dissociées.

En cours d'apprentissage dans le secondaire, un intérêt plus prononcé pour les compétences orales en L1 et LV2 et R alors que cette orientation semblerait plutôt du ressort des adaptations nécessaires aux publics et aux langues et aux objectifs intermédiaires.



Les compétences langagières et la/les littératies se construisent ensemble, chacune contribuant au développement des autres compétences.

- Un dispositif de Rep + pour le dédoublement des classes de CP permettant un ratio élèves/adultes plus approprié pour les interactions langagières en français dépendant des cartes scolaires régionales, peu systématisé et généralisé.
- Une prise en compte extrêmement variable des élèves « allophones » selon le premier et le second degré, les types d'établissement et les régions.

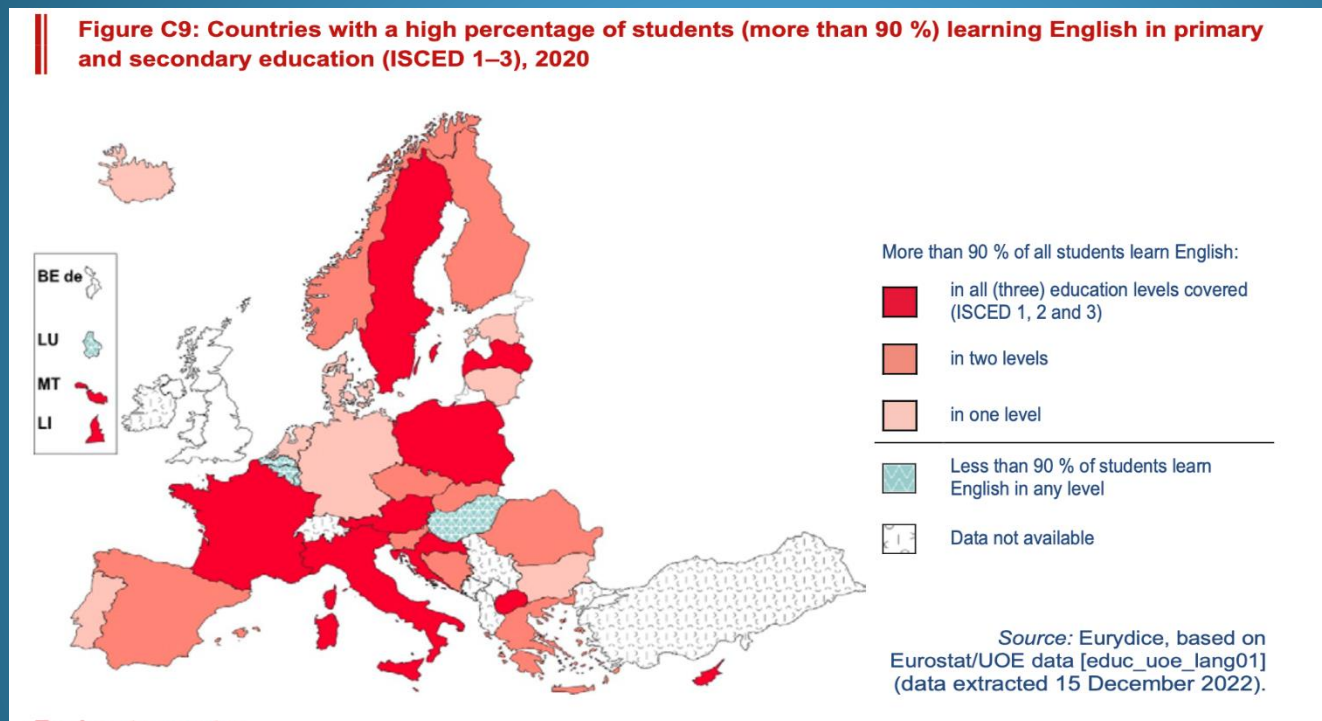


Les enseignements en langues s'inscrivent dans une structure très inégalitaire (Rep+):

- Importance du français langue de scolarisation avec des dispositifs effectifs pour l'accueil des migrants en pointillé, très variables et peu dotés, avec des formations contrastées ou pas de formation des enseignants.
- Pas de prise en compte des L1 des migrants dans leur propre développement.



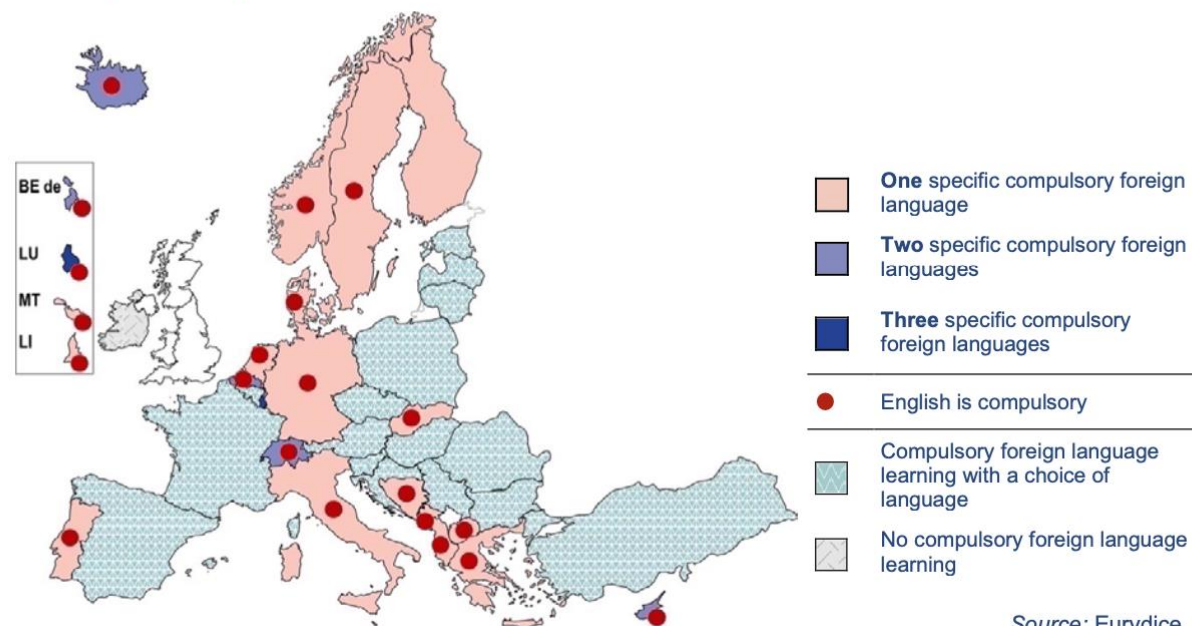
- Une politique linguistique d'éducation qui privilégie l'anglais comme LV1 de la maternelle à l'université, sous couvert de langues, il s'agit le plus souvent de l'anglais.



**Des politiques linguistiques en tension, voire contradictoires entre un mouvement vers le « tout » anglais et un mouvement vers le plurilinguisme**

- L'existence d'un accueil des élèves « allophones » de la maternelle à l'université avec les DU passerelles qui permettent aux étudiants migrants de bénéficier d'une année universitaire en français avant d'intégrer leur cursus disciplinaire interrompu.
- La généralisation de l'offre d'au moins deux langues vivantes étrangères suivant ainsi les recommandations européennes pour maintenir la diversité des langues au sein de l'UE.

**Figure B7: Specific foreign languages compulsory for all students in primary and lower secondary education (ISCED 1–2), 2021/2022**



- Augmentation du nombre d'heures alloué à l'enseignement des langues étrangères. En heures cumulées du primaire au collège en Europe, cela va pour les LVE de 407 heures en Hongrie à 1279 heures à Malte. La France est bien située avec 1008, l'Allemagne avec 1038 heures, la Roumanie est à 634 heures.

Toutefois, cela ne représente que de 5 à 10% du temps d'instruction.

Les statistiques ne donnent pas le nombre d'heures par LVE

Note d'information DEPP, n° 17-15 [www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)

### Références des tableaux présentés:

- European Commission, European Education and Culture Executive Agency, Birch, P., Baïdak, N., De Coster, I. et al., *Key data on teaching languages at school in Europe – 2023 edition*, Birch, P.(editor), Publications Office of the European Union, 2023, <https://data.europa.eu/doi/10.2797/529032>

- Une offre en LVE, langues régionales et langues classiques très variée et variable selon une carte des langues qui varie elle-même selon les régions, les établissements, ne permettant pas souvent la continuité des enseignements en langues entre le primaire et le secondaire.
- Une politique linguistique d'éducation qui accentue considérablement les inégalités socio-culturelles des élèves par les langues (LVE et régionales et classiques) : choix de l'allemand comme LV1, classes bilingues, section européenne, internationale, écoles bilingues, partenariat avec des établissements étrangers ou non, assistants ou non de LE, mobilités physiques à l'étranger ou non ou mobilités virtuelles ou non.
- Une politique éducative entre des établissements publics et privés qui permet à ces derniers d'accentuer encore plus ces inégalités scolaires par les langues et par les phénomènes d'évitement des élèves « allophones » qui peuvent parfois être perçus comme facteurs de baisse de niveau scolaire.
- Un système de l'enseignement supérieur qui accentue encore ces inégalités entre « grandes écoles » plus « internationales » et distinctives que les universités.



Les langues des élèves et les langues offertes par le système éducatif se conjuguent souvent pour accentuer les écarts socio-culturels des apprentissages.

Elles, sont souvent des facteurs instrumentalisés au profit de logiques implicites de discrimination ou de distinction sociale



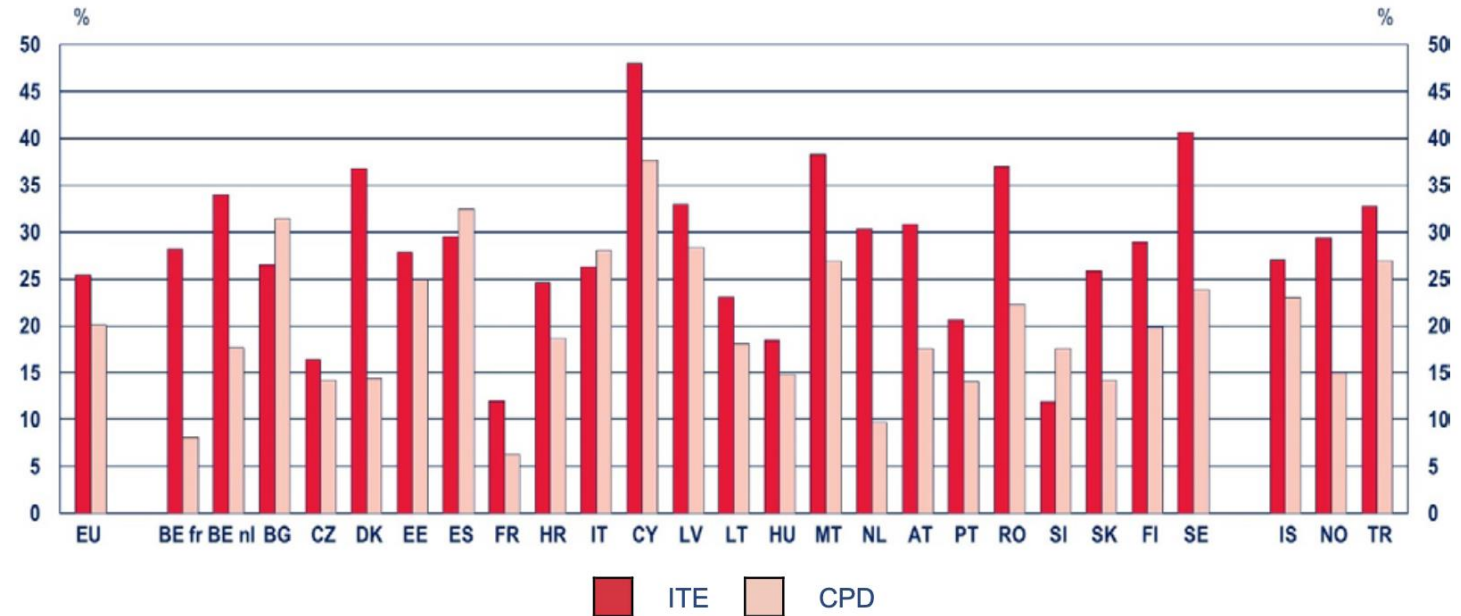
Partir de ces constats pour améliorer l'offre de langues dans un souci de justice sociale. La diversité ne signifie pas nécessairement l'inégalité d'accès aux ressources d'apprentissages et peut se conjuguer avec des processus d'équité



# Repenser, reconceptualiser la formation des enseignants *de* langues et *en* langues

Le manque de formation des enseignants sur les contextes multilingues et multiculturels en Europe

**Figure D3: Percentage of teachers in lower secondary education (ISCED 2) who have had training in teaching in multilingual or multicultural settings, 2018**



Source: Eurydice, based on TALIS 2018.

## Rapport 2020 – CNESCO – Conférence de Comparaisons Internationales –

De la formation continue au développement professionnel des personnels enseignants et d’encadrement éducatif. Situation nationale, comparaisons internationales, état des recherches, Régis Malet (Coord), Sylvie Condette, Martine Derivry, Alice Le Coz, LACES EA 7437. 132 pages

Conférences : 16 au 19 novembre 2020 <http://www.cnesco.fr/fr/conference-de-comparaisons-internationales-2020-la-formation-continue-et-le-developpement-professionnel-des-personnels-deducation/>



## Repenser, reconceptualiser la formation des enseignants *de langues et en langues*

- Des formations communes aux enseignants qu'ils soient locuteurs « natifs » ou locuteurs « non-natifs » des langues enseignées ou des contenus enseignés en L2 (DdNL ou CLIL)
- Partir des pratiques et des situations d'enseignement/apprentissage toujours indexées à des contextes et situation culturelles voire interculturelles.



S'affranchir des idéologies de langues : « natifs/non-natifs », glottophobie, hiérarchies « naturalisantes », culturalisme ...

**Repenser, reconceptualiser la formation des enseignants :  
pour une éducation aux langues et aux cultures dans le cadre  
de DIDAFE ?**



Enseignants de français, de LVE, Régionales (voire Classiques) avec des enseignants de français d'Albanie, de Roumanie et de Serbie sur les compétences écrites et plus particulièrement sur l'expression écrite.

## Références

- Derivry-Plard, M.** (2015). *Les enseignants de langues dans la mondialisation. La guerre des représentations dans le champ linguistique de l'enseignement*. Éditions des Archives Contemporaines/PLID. <https://doi.org/10.17184/eac.9782813001702>
- Derivry-Plard, M.** (2019). Un paradigme plurilingue et pluriculturel pour la formation des enseignants. *Voces y Silencios: Revista Latinoamericana de Educación*, 10(1), 63-79. <https://doi.org/10.18175/vys10.1.2019.06>
- Derivry-Plard, M.** (2020a). A multilingual paradigm: Bridging theory and practice. Dans S. A. Houghton & J. Bouchard (Dir.), *Native-speakerism: Its resilience and undoing* (pp. 157-172). Springer.
- Derivry-Plard, M.** (2020b). La citoyenneté interculturelle et les défis de l'enseignement/apprentissage des langues. *Études de linguistique appliquée*, (197), 15-27.
- Derivry-Plard, M., Alao, G., Yun-Roger, S., & Suzuki, E.** (2014a). *Dispositifs éducatifs en contexte mondialisé et didactique plurilingue et pluriculturelle*. Peter Lang.
- Derivry-Plard, M., Alao, G., Yun-Roger, S., & Suzuki, E.** (2014b). *La didactique plurilingue et pluriculturelle à l'épreuve du terrain éducatif. Contraintes, résistances, tensions*. Éditions des Archives Contemporaines.
- Escudé, P., & Derivry-Plard, M.** (2022). Re-conceptualiser le curriculum des langues et en langues. Dans P. Escudé (Dir.), *Curriculum et plurilinguisme* (pp. 237-253). Éditions de l'École Polytechnique.
- Malet, R., & Derivry-Plard, M.** (2023). Enjeux culturels, curriculaires et axiologiques de la formation aux métiers de l'éducation à l'ère de la mondialisation. Dans B. Garnier & T. Balmon (Dir.), *Les espaces culturels de formation : quels nouveaux rapports aux savoirs ?* ISTE Editions.

FALEMINDERIT

MULTUMESC

ХВАЛА



[martine.derivry@u-bordeaux.fr](mailto:martine.derivry@u-bordeaux.fr)